

FEUILLE DE DEPLACEMENT .

Délivre au sieur *Jaccachury Pierre* né le *23 Octobre 1895*
à **ST-PIERRE** Département *Iles Saint-Pierre et Miquelon*
fils de *Jean Mathurin* et de *Marie Giriat*
partant de Saint-Pierre (Iles Saint-Pierre et Miquelon)
le *Avril 1919* pour rejoindre à l'expiration de sa per-
mission le *4e Régiment à Rochefort*

Ce militaire a reçu avant son départ de Saint-Pierre :

1° - Une réquisition de passage sur le vapeur postal " PRO-PATRIA ",
de Saint-Pierre à Halifax .

2° - Avances de frais de voyage pour la traversée de l'Amérique :

I Billet de chemin de fer de Halifax à New-York :

Indemnité de séjour à Halifax

Indemnité en chemin de fer :

Indemnité de séjour à New-York

Soit

3° - Une réquisition de passage de New-York au Havre sur le paquebot
de la Compagnie Générale Transatlantique .

Dès son arrivée au port de débarquement, il devra se présenter à l'au-
torité militaire .

Saint-Pierre, le

Avril 1919

L'Administrateur des Etablissements de Saint-Pierre et Miquelon,